



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Communiqué de presse

Erratum concernant le communiqué de presse du 28 mai 2014 portant sur le parachèvement de l'autoroute 19

Laval, le 30 mai 2014 - Le 28 mai, le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval émettait un communiqué de presse mentionnant que *l'Étude d'impact sur l'environnement : parachèvement de l'autoroute 19* concernant les milieux humides et la faune était incomplète et erronée. Dans ce communiqué, le CRE de Laval demandait conséquemment au ministère des Transports du Québec d'apporter les corrections nécessaires.

Le CRE de Laval a depuis pris connaissance de la publication de la version révisée du *Tableau B2-1* et de *l'annexe B2* de *l'Annexe G* qui corrigent les erreurs soulignées par le CRE de Laval dans son communiqué de presse du 28 mai. Par conséquent, le CRE de Laval tient à présenter ses excuses au ministère des Transports du Québec et espère que ses actions n'auront porté aucune atteinte à la crédibilité du ministère.

Le CRE de Laval maintient cependant sa position selon laquelle il serait préférable d'approfondir les inventaires des milieux humides (qui se font malheureusement trop rares dans la zone blanche de Laval) avant de déposer un projet d'une envergure telle que celui du parachèvement de l'A-19 devant le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le CRE de Laval est également d'avis que la réalisation des inventaires biologiques devrait se faire sur une période d'au moins 12 mois de manière à ce que les données biologiques rassemblées soient fiables et représentatives de l'état des milieux naturels visés.

Le CRE de Laval tient enfin à rappeler que l'environnement et la qualité de vie font partie des préoccupations quotidiennes des Lavalloises et Lavallois. Le CRE de Laval demande donc au ministère du *Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques* de tenir des audiences publiques sur le projet de *Parachèvement de l'autoroute 19* une fois seulement que tous les inventaires seront complétés et corrigés.

Le CRE est prêt à travailler avec le gouvernement du Québec, les élus municipaux et les organismes du milieu afin de proposer et trouver des solutions réalistes pour un aménagement durable du territoire, et ce, dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.

-30-

Source :

Guy Garand, Directeur général
CRE de Laval, (450) 664-3503